

Voyage de la folie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181262>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vivre que de vivre longtemps, se consume en veilles prolongées, durant lesquelles elle vide avec frénésie le calice des voluptés les plus énervantes; elle se rit des admonestations paternelles, car, grâce à l'émancipation précoce, il n'y a plus d'enfants et l'autorité des parents est par là même démonétisée. « Autrefois, écrit un auteur, on finissait les histoires d'amoureux en disant : ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants; aujourd'hui on dit : ils eurent beaucoup d'écus. Il n'y a plus d'enfants!! » Permettez-moi deux exemples à l'appui de ma thèse : « Malheureux, disait un père à son fils qui passait ses nuits au jeu, malheureux! tu abrèges tes jours. » — « C'est possible, répondit le fils, mais je me rattrape sur les nuits. » — Un autre père adressa le reproche que voici à son rejeton qui menait la vie à grandes guides et refusait de s'amender : « Polisson, oublies-tu que tu me dois le jour? » — « Le jour, je ne le nie pas, mais la nuit, mon père, la nuit.... »

Le sommeil, pour être parfait, exige le concours de l'obscurité et du silence; aussi, celui que l'on goûte la nuit est le seul vraiment réparateur; cet acte est tellement important que si l'on restreint habituellement sa durée au-delà d'un certain minimum, la santé languit, l'organisme s'use à grande vitesse et l'on voit prématurément s'entr'ouvrir les portes du tombeau, témoin la brièveté de l'existence chez les moines adonnés à la pratique des offices nocturnes.

Vouloir résister mordicus à la sensation du sommeil est une entreprise insensée, car l'on finit ou par dormir debout ou, qui pis est, par dormir éternellement. Mais, s'il est bon de dormir raisonnablement, ce n'est point un motif pour clore les paupières à tout propos, ainsi que beaucoup de personnes qui ne peuvent faire une lecture ou entendre un sermon, sans être prises d'assoupissement: *aliquando bonus dormitat Homerus*; soyez sûrs que chez ces gens là si le fourreau s'use, ce n'est pas la faute de l'épée. Il me semble, en conscience, que neuf heures de repos sur vingt-quatre doivent suffire à la réparation des forces et, que si, après cela, notre chair est faible, cela tient à une tout autre cause. Autant il convient de satisfaire le besoin du sommeil lorsqu'il est naturel, autant il est fâcheux, sauf dans quelques circonstances exceptionnelles, de le susciter à l'aide des alcooliques, des narcotiques ou des anesthésiques.

L'acte du sommeil sitôt après le repas a l'inconvénient de précipiter la digestion, en sorte que les aliments, circulant par train express, arrivent en partie en gare à l'état de crudité, d'où des troubles digestifs qui surprennent désagréablement au réveil. L'hygiène exige donc un intervalle d'au moins deux heures entre le moment où l'on quitte la table et celui où l'on se jette dans les bras de Morphée. »

Voyage de la folie.

Pour chasser la mélancolie,
Suivant l'exemple de l'Amour,
Un beau jour, dit-on, la Folie
Voulut voyager à son tour,

Empruntant de Momus son frère
Et la marotte et les grelots,
La voilà qui parcourt la terre
Sans prendre le moindre repos.

De l'Inde ignorant la coutume,
Elle y fait descendre son char
Au moment où le feu consume
Une veuve du Malabar,
« Ah! dit-elle, toute saisie,
» Fuyons ces climats, car je vois
» Que bien des femmes de l'Asie
» Sont encor plus folles que moi. »

Du Bosphore gagnant les rives,
Elle vole vers l'Ottoman,
Y voit mille beautés captives
Trembler à l'aspect d'un sultan.
« O femmes! quelle fantaisie :
» Vous qui partout faites la loi,
» Vous la recevez en Turquie!
» Vous êtes plus folles que moi. »

Se remettant vite en campagne
Et fendant l'air comme le vent,
La Folie aborde en Espagne
Et pénètre dans un couvent;
Elle y découvre cent novices
Qui promettaient au ciel leur foi :
« Pauvres petites! quels caprices!
» Vous êtes plus folles que moi. »

Elle part... la France l'attire,
Mais, hélas! surcroît de revers,
Elle trouve de cet empire
Toutes les têtes à l'envers.
La mode frivole et jolie,
Y tenait le premier emploi.
» Ces Françaises, dit la Folie,
» Sont cent fois plus folles que moi. »

Elle visite dans sa course
Berne, Vienne, Londres, Paris;
N'y trouvant aucune ressource
Elle retourne à son pays :
« J'ai cru, dit-elle, dans ma ronde,
» Donner des leçons, mais, ma foi,
» J'ai rencontré par tout le monde
» Des folles plus folles que moi. »

Le Porrentruy.

Cette contrée, située sur notre frontière, et gardée aujourd'hui par les troupes fédérales, fut incorporée au canton de Berne en 1815; auparavant elle faisait partie de l'évêché de Bâle. Le district du Porrentruy touche au N. et à l'O. à la France; à l'E. aussi en partie à la France et au district de Délémont; au S. à celui des Franches-Montagnes et encore à la France. Il est arrosé par le Doubs et surtout par l'Alleine et ses affluents.

Le Lomont et le Mont-Terrible, montagnes de la chaîne du Wiesenberg, s'étendent sur le plateau de Porrentruy; leur sommet est couronné de sapins, la partie basse est cultivée; les vallées sont fertiles, elles produisent du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des légumes. Les plus belles prairies sont celles qui s'étendent de Charmoille à Delle, au-delà de la frontière, sur une longueur de cinq lieues, et montent vers les vallées latérales de Cheveney et de Cœuve; elles produisent d'excellents fourrages, ce qui favorise l'élevage du bétail.